



Le journal de la Commune *Gagnacais*



I # 33 - À LA UNE DE CE NUMÉRO JUIN 2024 I

P 09

Restaurant Scolaire

P 14

Budget

P 22

Espace de Vie Sociale

POUR SUIVRE TOUTE L'INFORMATION DE GAGNAC-SUR-GARONNE

RETROUVONS-NOUS SUR : WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR   ET L'APPLICATION **CityAll**

Édito



Chères Gagnacaises, chers Gagnacais,

Le mois de mai est traditionnellement riche en célébrations, et cette année notre calendrier communal a été particulièrement chargé de moments de commémoration et de fête.

Nous avons débuté par la fête du travail ; le 1er mai est une journée dédiée à la valorisation de l'effort collectif et la reconnaissance des luttes sociales qui ont façonné le droit du travail d'aujourd'hui. Le 8 mai nous nous sommes rassemblés pour commémorer la victoire de 1945, un moment crucial de notre Histoire qui a marqué la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette date restera à jamais le symbole de la paix retrouvée et de la liberté.

Nous avons eu le 9 mai la journée de l'Europe, honorant l'esprit de la Déclaration Schuman, pierre angulaire de l'unité et de la paix européenne. En ce temps de mise à l'épreuve, cette journée rappelle l'importance de la solidarité entre les peuples. Le dimanche 9 juin nous serons appelés à participer aux élections européennes : votre voix pour un futur commun compte et c'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre Europe.

La fin du mois est consacrée à une fête à laquelle je suis tout particulièrement attaché puisqu'il s'agit de la fête des mères et au-delà de la fête des familles. Le 24 mai sur la Place du village, l'Espace de Vie Sociale et le Relais Petite Enfance, ont organisé un atelier peinture à la façon d'Arno Stern. En parallèle, l'école maternelle accueillait une kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves. Ces deux événements ont été encore de belles occasions de profiter de moments de partage.

Le 29 mai à 16 heures, nous inaugurons notre restaurant scolaire, un espace de vie, de partage et d'apprentissage au cœur de notre école. Je souhaite exprimer notre profonde reconnaissance envers nos précieux partenaires.

Le restaurant scolaire a été soutenu financièrement par l'État et le Conseil départemental, ces soutiens sont pour nous essentiels, ils ont apporté à notre budget le dernier souffle pour passer la ligne et arriver à la réalisation de ce restaurant.

Le mois de juin est toujours un moment privilégié dans notre commune, riche en émotions, en souvenir et en festivités. Le jeudi 27 juin dans les écoles élémentaire et maternelle, nous organiserons une cérémonie solennelle avec le soutien des directrices et des parents d'élèves, pour le passage en 6e et en CP. Ce sera l'occasion de les féliciter pour avoir traversé les différents niveaux d'apprentissage. De nombreuses rencontres sportives, associatives et culturelles auront lieu tout au long du mois de juin. Je vous invite chaleureusement à participer à ces événements, ils sont l'occasion de renforcer nos liens, de partager des souvenirs et de célébrer ensemble notre belle commune. Je tiens à renouveler mes sincères remerciements aux agents municipaux, aux associations, aux élus, aux commerçants et à tous les bénévoles de la commune qui travaillent au quotidien pour rendre dynamique notre village.

Chères Gagnacaises, chers Gagnacais, votre solidarité, votre mobilisation, votre engagement honorent notre commune et les valeurs républicaines de notre pays.

Merci à tous

Michel Simon,
Maire de Gagnac-sur-Garonne
Président du CCAS

Délégué du Conseil d'Administration de l'AMF 31 du bourg centre de Castelginest

• Directeur de la publication : Michel SIMON • Commission communication : Valérie VENZAC, Marie DUCOS, Gilles CHARLAS, Véronique LAVERROUX, Marc LEBARILIER et Djamel YAKOUBI • ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : pixabay.com, freepik.com, | Pictogrammes : Freepik - flaticon.com | Illustrations : Freepik
• Conception : Service Communication : Laure DELBOS
• Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord, 10 rue du parc, 31150 Bruguères - Tirage à 1 850 exemplaires



Sommaire

04 Informations pratiques

- 04 • Gestion des déchets
- 05 • Consultation Programme d'Actions de Prévention des Inondations
- 06 • Élections Européennes
- Travaux
- 07 • Stop moustiques

08 Informations communales

- 08 • CTG
- 09 • Inauguration Restaurant Scolaire
- 10 • Délibérations du Conseil Municipal
- 11 • Visite du député J.F Portarrieu
- Zone à 30 km/h
- 12 • Prévention cambriolage et Opération Tranquillité Vacances
- 13 • Dans les coulisses du Gagnacais

14 Budget

- 14 • Budget

16 Affaires Scolaires

- 16 • Tout savoir sur les jobs d'été
- Agenda du RPE
- 17 • Actions solidaires du CMJ et CME
- 18 • Séjour CAJ et Centre d'Animation
- 19 • Fête du Centre
- Semaine Olympique

19 Culture

- 20 • Prochains événements à la bibliothèque
- 21 • Les coups de coeur de votre bibliothécaire

22 Affaires sociales

- 22 • Espace de Vie Sociale
- 23 • Valky

24 Associations

27 Toulouse Métropole

Infos contacts

Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

Heures d'ouverture

• Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
• Mardi de 8 h 30 à 12 h
• Mercredi en journée continue de 8 h 30 à 17 h
• Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie)

Contacts presse locale

La Dépêche du Midi
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37



RETROUVONS-NOUS SUR :

WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR

ET L'APPLICATION **CityAll**



Le prochain
Gagnacais
paraîtra en
septembre 2024 !

Cadre de Vie



NUMÉROS D'URGENCE

ERDF
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Eau et Assainissement

Assainissement : 05 61 201 201
eaudetoulousemetropole.fr

Pharmacies - Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Beatriz Milushka GRANADOS CARDENAS
et Anthony OBRADOS

NAISSANCES

Olivia CAPOUL
Julie TASSART-SERENE

DÉCÈS

Christine COMBY
Martine BERDY



Gestion des déchets

Les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés. La Métropole s'est fixée de diminuer de 11 % la quantité de déchets par rapport à 2010. Fin 2022, 46 271 foyers pratiquaient le compostage dans la Métropole. Ceci a permis de réduire le poids des

ordures ménagères de 5 250 tonnes dans l'année, soit 6,3 kg par habitant. Il faut aller plus loin : l'objectif 2024 est de 8 kg par habitant et par an. Trier permet de :
> Réduire le bilan carbone du secteur des déchets grâce à :

- La diminution de la combustion,
- La diminution du stockage des déchets,
- La diminution du transport routier des camions de collecte,

• La diminution du transport routier des camions de collecte,
> Fournir de l'engrais organique et gratuit pour améliorer la qualité des sols.

- Pour s'informer avant de se former
> des webinaires de 45 min à l'heure du déjeuner (12h45 / 13h30)
> des ateliers

théoriques de 2h en début de soirée (18h / 20h)

Bon à savoir

Quand vous viendrez récupérer le composteur, prévoyez 30 minutes pour apprendre rapidement le B-A-BA du compostage.



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... ne peuvent être effectués que :

- > Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- > Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- > Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle. Les propriétaires de chiens doivent les tenir en laisse sur le domaine public (voirie, espaces verts,...).

CONSULTATION PUBLIQUE

DU 22 MARS AU 22 NOVEMBRE

Votre avis est important !

jeparticipe.metropole.toulouse.fr



JEPARTICIPE.METROPOLE.TOULOUSE.FR

PAPI : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations

Afin de réduire les risques liés aux inondations dans l'agglomération toulousaine, Toulouse Métropole s'est engagée depuis 2018 dans une démarche "PAPI" (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), en collaboration avec le Muretain Agglo, le SICOVAL et la commune de Plaisance-du-Touch (Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain - CCGOT). L'élaboration du futur programme (2025-2031) fait l'objet d'une consultation du public : venez y contribuer ! Pour en savoir plus sur le risque inondations, rendez-vous sur le site : www.inondations-agglo-toulousaine.fr.

Pourquoi prévenir les risques liés aux inondations dans l'agglomération toulousaine ?

Parce que notre territoire se caractérise par la présence de nombreux enjeux humains (habitations, activités économiques, etc.) exposés aux inondations par débordement de la Garonne, de l'Ariège et de leurs affluents

(Touch, Hers-mort, Aussonnelle...) ou par ruissellement. Cette situation peut conduire à la mise en danger des personnes et à l'endommagement des biens si nous ne prenons pas les mesures appropriées.

En quoi le PAPI 2025-2031 y contribue ?

Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à réduire les conséquences négatives des inondations à une échelle cohérente, avec une approche globale, en renforçant et complétant les outils de prévention existants. Ils permettent ainsi d'engager :

- > des études pour mieux connaître les risques et définir des mesures adaptées
- > des actions de sensibilisation pour renforcer notre conscience du risque
- > des actions d'accompagnement des élus, professionnels et particuliers pour mieux nous adapter et nous préparer aux prochaines inondations
- > des travaux d'investissement, notamment pour l'aménagement des cours d'eau et les ouvrages de protection.

Le PAPI 2025-2031 se construit tout au long de l'année 2024. Avec un diagnostic

enrichi et un nouveau programme d'actions, il va permettre de poursuivre et renforcer notre adaptation collective en vue des prochaines inondations.

Deux phases de consultation publique sont prévues :

À partir du 22 mars 2024 et durant toute la phase d'élaboration du programme :

- > Jusqu'au 22 juin 2024, répondez à l'enquête sur la perception du risque inondation
 - > Jusqu'au 22 novembre 2024, partagez votre témoignage et/ou vos propositions
- Participez à des rencontres en différents lieux du territoire, dont les dates et lieux seront ajoutés au fur et à mesure.

Dans une seconde phase, début 2025, vous aurez la possibilité de donner votre avis sur le programme d'actions avant sa finalisation.

Comment contribuer ?

- > En ligne sur jeparticipe.metropole.toulouse.fr
- > Sur les registres mis à disposition dans les mairies ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole (6 rue René Leduc - 31500 Toulouse) et des autres intercommunalités concernées.

Élections Européennes

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen.

Pour la France, elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024 (un seul tour).

Le jour de l'élection, munissez-vous impérativement d'une **pièce d'identité** ainsi que de votre carte d'électeur pour pouvoir voter dans votre bureau de vote.

Les deux bureaux de vote de la commune sont situés à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal.

Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous pouvez voter par procuration.

Cette démarche peut se faire, au choix, en ligne sur maprocuration.gouv.fr ou en remplissant un formulaire papier spécifique à la gendarmerie, au commissariat de police, ou au consulat pour les électeurs établis hors de France. Vous n'avez pas de justificatif particulier à produire.

Depuis le 1er janvier 2022, l'électeur qui reçoit une procuration peut être inscrit dans une autre commune mais doit voter dans le bureau de vote du mandant.

Chaque électeur ne peut être porteur que de deux



Travaux sur la Voie Romaine

Travaux

Travaux sur la Voie Romaine communale

Les travaux de réhabilitation de la Voie Romaine communale (de la Rue du Vieux Moulin en direction de Fenouillet) ont débuté.

La première partie des travaux concerne l'enfouissement des réseaux ; ils se dérouleront tout au long de l'année 2024. Puis en 2025, ce sont les travaux de voirie qui interviendront. Pendant toute ces périodes, et comme pour tout chantier, des perturbations de circulation pourront avoir lieu pendant les jours ouvrables.



L'aspiratrice sur la Voie Romaine



Éclairages du terrain de tennis

Eclairage terrains de tennis et de football

Les éclairages des terrains de tennis ont été renouvelés avec des équipements moins énergivores. Un système de verrouillage à clé a été installé afin de réguler le fonctionnement de l'éclairage. Les éclairages du terrain de football seront prochainement changés également (dès que les conditions météorologiques le permettront).

STOP AUX MOUSTIQUES !



Stop moustiques

Le moustique tigre :

Comment le reconnaître ? De petite taille (moins de 0,5 cm), le moustique-tigre se distingue par son corps noir tacheté de blanc et ses pattes rayées noires et blanches. Silencieux, diurne, il vole assez mal et pique surtout au niveau des jambes, pendant la journée, plutôt à l'aube et au crépuscule.

Comment se protéger ? Portez des vêtements longs, amples et clairs, utilisez des moustiquaires et un répulsif cutané recommandé par votre pharmacien ou votre médecin. Le moustique-tigre déteste les endroits frais : c'est le moment d'allumer la climatisation !

Comment éviter sa prolifération ? En éliminant les eaux stagnantes. Videz les coupelles des pots de fleurs, abritez de la pluie les seaux, arrosoirs et autres récipients, couvrez les réservoirs d'eau, vérifiez le bon écoulement des eaux de pluies, nettoyez les gouttières...

Autres astuces ? Invitez ses prédateurs naturels en introduisant des poissons dans les bassins, en installant des nichoirs à oiseaux ou des abris à chauve-souris. Enfin, évitez de stocker des déchets verts et entretenez votre jardin pour limiter ses lieux de repos.

Commerces de proximité

Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a récemment évolué. Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 05 62 22 93 50 ou accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr.

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans notre numéro de mars 2024 : le Centre SAB Laser est installé au Centre de Soins, 12 place de la République (et non au Pôle Santé comme indiqué).

Marché

Les marchés de plein vent de vendredi soir et du dimanche matin rencontrent toujours un franc succès et des animations sont régulièrement proposées afin de dynamiser le centre-bourg à l'aube du week-end et de permettre aux Gagnacais de partager un moment convivial. Fin mars, les commerçants du marché ont organisé une soirée paella, le week-end suivant,

le 5 avril, le Centre d'Animation, les ATSEM et la bibliothécaire avaient donné rendez-vous aux enfants pour la troisième chasse aux œufs et de nombreuses animations (jeux, blind test, lectures, séances de maquillage ou ateliers créatifs) ont été proposées.

L'Espace de Vie Sociale est également régulièrement présent pour des animations « hors les murs ».

Un programme riche est prévu

pour les prochains vendredis avant la pause estivale : rendez-vous avec vos commerçants habituels et venez profiter du riche programme d'animations.



Pollution

2 X MOINS

de décès liés à la pollution de l'air.

Une étude menée par Atmo Occitanie (l'observatoire régional de l'air) a relevé une importante baisse de la pollution atmosphérique dans l'agglomération toulousaine : - 40% de particules fines et - 17% de dioxyde d'azote entre 2009 et 2019.

Résultats ? Les décès liés à la pollution de l'air ont reculé de moitié.



Fête du 13 juillet

Les communes de Fenouillet, Lespinasse, Gagnac-sur-Garonne et le syndicat Hersain-Bocage renouvellent cette année encore leur partenariat afin de proposer une soirée à l'occasion de la Fête nationale.

Programme de la soirée :

> à partir de 18h00 : activités nautiques sur le lac du Bocage
> 20h - 21h30 : 1ère partie du concert avec Macadam Farmer
> 21h45 - 23h30 : concert de La Brigade du Kif
> 23h30 : feu d'artifice sur le lac

Le site restera ouvert jusqu'à 00h00

Tout public - Entrée libre

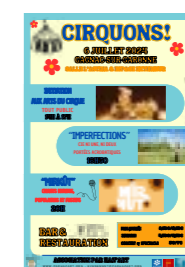
Restauration sur place : food trucks, buvettes (softs, bières, sandwich froids) de l'UAF (foot Fenouillet) et ABL (pétanque Lespinasse).

Cirquons !

La commune de Gagnac accueille cette année encore l'association Par Hazard pour le Festival Cirquons, le 6 juillet prochain. Au programme de cette journée, une initiation aux

arts du cirque de 14 h à 17 h, puis un spectacle de portées acrobatiques et enfin en soirée un concert de chants kurdes.

L'association organise également un stage de cirque du 8 au 12 juillet.





CTG : Convention Territoriale Globale



Archimbaud sous-directrice et responsable du pôle développement territorial ainsi que Gérard Merlin, directeur adjoint.

La CTG est une démarche fondée sur le partenariat entre la commune et la CAF de Haute-Garonne, afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles. Elle a pour finalité, dans le domaine des services aux familles, de définir le Projet Social de Territoire et ses modalités de mise en œuvre. Elle s'appuie sur une logique transversale, coopérative et partenariale.

La commune a signé avec la CAF de Haute-Garonne la CTG, le 28 mars dernier. La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Gagnac en présence de Laurent Nguyen, Président du Conseil d'Administration de la CAF de Haute-Garonne, Marie-Agnès

M. Simon, accompagné des responsables du pôle éducation et vie locale, a tenu à souligner l'importance de la signature de cette convention pour l'élan social à Gagnac, notamment « avec le développement du futur Espace de Vie Sociale, ce qui renforcera les liens sociaux et les solidarités »

Le plan d'actions CTG prévoit plusieurs axes de réflexion autour desquels le vivre ensemble, la parentalité, la mobilité ou l'offre culturelle, entre autres, s'articulent. La commune a développé 7 axes bien distincts, vecteurs incontournables de son engagement :

- 1 : Permettre aux habitants de créer du lien.
- 2 : Développer l'offre en matière de soutien à la parentalité.
- 3 : Offrir aux jeunes une offre adaptée à leurs aspirations.
- 4 : Couvrir les besoins en modes de garde dans les années à venir.
- 5 : Anticiper les nouveaux enjeux liés à l'enfance.
- 6 : Développer une offre culturelle.
- 7 : Construire des solutions de mobilité.



Messieurs Simon et Nguyen signant la CTG



Inauguration du Restaurant Scolaire

La construction d'un nouveau restaurant scolaire faisait partie des projets d'envergure de l'équipe municipale, elle répond à un véritable besoin : réaliser des aménagements modernes et durables, vecteurs dynamiques pour la collectivité.

Ce nouveau bâtiment a été réalisé avec le maximum de matériaux éco-responsables et pensé pour le bien-être de ses occupants (insonorisation des salles par exemple).

Le maire, est revenu sur différents points dans son discours lors de l'inauguration le 29 mai en présence des conseillers départementaux, du 2ème vice-président, des élus de Gagnac, des agents, parents et enfants.

"Aujourd'hui, nous célébrons bien plus qu'un simple lieu de restauration. Nous inaugurons un espace de vie, de partage et d'apprentissage au cœur de notre école. [...] Tout d'abord, je souhaite exprimer notre profonde reconnaissance envers nos précieux partenaires. Le restaurant scolaire a

été soutenu financièrement par l'État et le Conseil départemental.

L'Etat a attribué une première subvention au titre du dispositif dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 300 000 euros en 2020 et une deuxième subvention au titre du dispositif dotation d'équipement des Territoires Ruraux d'un montant de 300 000 euros en 2021. Le Conseil départemental 31 a attribué une première subvention au titre du Contrat de Territoire pour la phase 1 des travaux en 2020 d'un montant de 350 000 euros, et une deuxième subvention au titre du Contrat de Territoire pour la phase 2 des travaux en 2021, d'un montant de 300 000 euros.

Ces soutiens sont pour nous essentiel, ils ont apporté à notre budget le dernier souffle pour passer la ligne et arriver à la réalisation de ce restaurant.

Je voudrais remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet, le cabinet Vitam qui a identifié l'ensemble des besoins, ABC Architecture qui a donné vie, à toutes ces idées, avec créativité, les bureaux d'études et enfin, les entreprises qui ont œuvré avec dévouement pour construire ce lieu.

Nous avons à Gagnac nos propres cuisiniers, je voudrais d'ailleurs profiter de cette occasion pour mettre à l'honneur toute l'équipe de la cantine, à nos collaboratrices dévouées, Stéphanie, Alison,

Celia, Aurélie et notre Chef David et son second Jonathan pour leur expertise, leur créativité et leur passion pour la gastronomie. Ils donnent vie à ce restaurant, tous les jours en proposant plus de 280 repas enfants et 50 repas livrés à domicile aux Gagnacais qui en font la demande.

En inaugurant ce restaurant scolaire, nous ouvrons de nouvelles perspectives d'apprentissage et d'épanouissement pour nos élèves, nous leurs offrons un cadre convivial où ils peuvent se retrouver, échanger et grandir ensemble, dans le respect et la diversité.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers vous tous enseignants, parents d'élèves, et membres de la communauté pour votre confiance et votre soutien tout au long de ce projet.

Ensemble, continuons à cultiver cet esprit de partenariat d'innovation et de solidarité qui caractérise notre école."

Après le traditionnel coupé du ruban et le dévoilement de la plaque inaugurale, les dicours officiels, les convives se sont réunies autour d'un buffet réalisé par l'équipe.



Délibérations



Les délibérations du Conseil municipal du 18 mars 2024 ont concerné les points suivants :

- > Planification des énergies renouvelables, identification des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables de la Commune
- > Création de 3 postes
- > Approbation du Compte de Gestion 2023
- > Approbation du Compte Administratif 2023
- > Affectation du résultat 2023 du budget communal
- > Vote des taux 2024 de la fiscalité directe locale
- > Vote des subventions aux associations
- > Vote de la subvention au CCAS
- > Mise en œuvre de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- > Approbation du Budget 2024 de la Commune
- > Participation aux charges de fonctionnement pour la scolarisation en section ULIS des enfants non-résidents par les communes de résidence
- > Demande au titre de la programmation des subventions d'investissement de l'État : DETR, DSIL et FNADT – exercice 2024 pour la création d'un Espace de Vie Sociale – Modification du plan de financement adopté dans la délibération n°2023-57
- > Demande de subvention à la CAF pour le projet d'investissement de l'Espace de Vie Sociale
- > Approbation des tarifs d'occupation du domaine public par les industriels forains présents à la fête locale

> Prise de participation de la Commune de Gagnac-sur-Garonne au capital de la société publique locale (SPL) EUROPOLIA

> Nouveau mode de gestion des attributions des logements sociaux, adoption des accords de gestion entre la Métropole et la Mairie de Gagnac-sur-Garonne

> Vœu en faveur du déplafonnement du versement mobilités

Les délibérations du conseil municipal du 6 mai 2024 ont concerné les points suivants :

> Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'équipements techniques de télécommunication

> Convention pour l'hébergement de matériels de télérelève des compteurs d'eau

> Modification des indemnités d'élus

> Convention d'adhésion au service commun de la Métropole dédié à l'information géographique – Avenant n°1

> Désignation d'un représentant suite à la prise de participation de la Commune au capital de la Société EUROPOLIA et modifications des statuts d'EUROPOLIA

> Validation du plan de financement pour l'enfouissement des réseaux EP et BT, Route M63J – Affaire SDEHG n°11 AT 393/394

> Vote d'une subvention pour la ville de Valky en Ukraine

> Approbation du règlement intérieur du Relais Petite Enfance (RPE) modifié

Commémorations

Les anciens combattants de la commune de Gagnac et les délégations des communes voisines se sont retrouvés au Monument aux Morts de la Ville, le 19 mars dernier, à l'occasion du 62^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Le 8 mai dernier, les Amicales des anciens combattants se sont retrouvées afin de célébrer le 79^e anniversaire de la victoire de 1945 et la fin de la seconde guerre mondiale. Dépôts de gerbes, minute de silence et prises de paroles ont marqué ces deux cérémonies en présence des élus du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes, des Gagnacais et de Sandrine Flouressus, Conseillère départementale.



Cérémonie du 8 mai 1945



Visite du député

Jean-François Portarrieu rencontre régulièrement les acteurs économiques du Nord toulousain. Il y a quelques jours, le député a rendu visite au "Couturier du Mobilier", artisan situé sur la commune de Gagnac-sur-Garonne.

C'est dans son atelier de Gagnac que Vincent Paraud a accueilli Jean-François Portarrieu, accompagné de Michel Simon, pour lui présenter toutes les facettes de son métier d'art. A son compte depuis 2010 et installé à Gagnac depuis 5 ans, cet artisan presque quarantenaire, au

grand-père menuisier, a fait sa spécialité de la réalisation et restauration de mobilier d'intérieur et d'extérieur, ancien et contemporain, pour particuliers et professionnels. Fauteuils, chaises, canapés, sièges spécifiques n'ont pas de secret pour lui : capitonnage en mousse, habillage avec revêtements cuir ou tissu et couture à la main. Des rénovations qui peuvent aussi s'accompagner de travaux de ponçage, d'ébénisterie et de peinture. Et le député du Nord toulousain de partager son sentiment : « Vincent met toute sa passion, son expertise, sa minutie et son exigence dans ses réalisations et sa

récente obtention du titre envié de Maître Artisan est la juste reconnaissance de son talent. » Un métier qui allie compétences et vertu, comme le souligne Jean-François Portarrieu : « Ce métier de tapissier-décorateur est à encourager pour la sauvegarde de ses savoir-faire, mais aussi pour la réutilisation des objets d'intérieur qu'il permet et pour lesquels prévaut encore trop souvent le réflexe "jeter" plutôt que "restaurer". » Un enjeu bien compris par Vincent Paraud qui a choisi de partager son art en réalisant des cours de restauration/confection ouverts aux amateurs.

Zone à



À partir du second semestre 2024, certaines rues du centre-ville verront leur vitesse maximale autorisée réduite à 30 km/h.

Cet arrêté municipal vise à garantir la sécurité et la tranquillité des déplacements pour tous les gagnacais. Le choix du 30 km/h s'appuie sur le succès observé dans de nombreuses villes de Toulouse Métropole. La municipalité précise que ce choix s'est également imposé face aux nombreux dépassements de vitesse en ville constatés par les radars pédagogiques.

Une nouvelle signalisation sera déployée pendant l'été pour sensibiliser les conducteurs au changement, avec des panneaux de signalisation pour rappeler la vitesse autorisée dans les zones concernées ainsi que des marquages au sol.

Pourquoi 30 km/h ?

Amorcée il y a quelques années, la limitation à 30 km/h a d'abord concerné les abords des écoles et les zones résidentielles. En 2024, elle s'étend à presque toute l'agglomération toulousaine.

30 KM/H : TOUT LE MONDE Y GAGNE

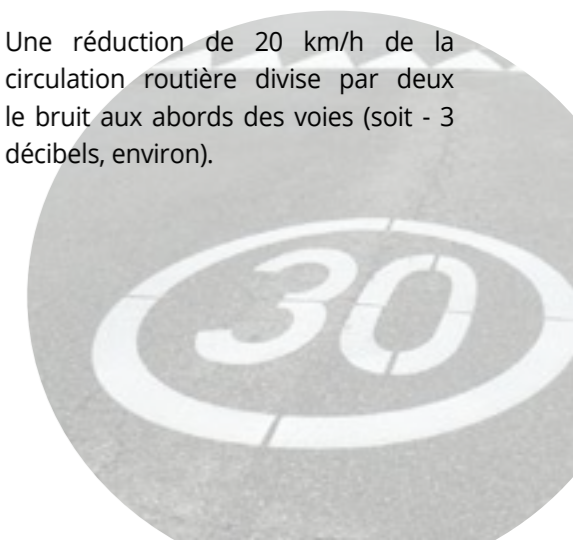
Passer de 50 à 30 km/h réduit de moitié le risque de mortalité en cas d'accident. La distance de freinage est divisée par 2 : 27 m à 50 km/h contre 13 m à 30 km/h

Moins de pollution.

En limitant les phases d'accélération, le passage à 30 km/h aide à réduire la pollution. Cette mesure vient en complément d'autres actions : zone à faibles émissions (ZFE), développement des transports en commun, création de pistes cyclables, etc.

Moins de bruit.

Une réduction de 20 km/h de la circulation routière divise par deux le bruit aux abords des voies (soit - 3 décibels, environ).



Prévention cambriolage

Pendant les vacances d'été, une hausse des cambriolages est traditionnellement observée. En effet, votre domicile peut facilement devenir une cible avec les familles qui partent en vacances et qui laissent leurs logements vides. Voici quelques recommandations à suivre afin d'être bien protégé :

Conseils :

> Informer vos voisins de votre absence afin qu'ils s'assurent qu'il n'y ait rien d'anormal (boîte à lettre non relevée, « marquage » éventuel)

> Ne pas annoncer ses vacances sur les réseaux sociaux.

Enfin, pensez toujours à ces gestes simples, de bon sens, dans votre vie quotidienne et valables pour tous :

> Lors d'une visite non sollicitée, je ne laisse rentrer personne dans ma maison/mon appartement

> Je manifeste toujours ma présence lors d'un démarchage à domicile, même si je ne suis pas intéressé(e)

> Je remets en place tout objet qui aurait été déplacé dans mon jardin (chaise, pot de fleurs, ...) et je retire toute marque ou objet déposé en évidence (marque sur une porte, caillou sur un rebord de fenêtre, ...)

> Je ferme toujours mon domicile/mon véhicule même pour quelques instants d'absence

> Pour les personnes vulnérables, j'essaie de me faire accompagner pour certains déplacements (retrait d'argent, ...)

Lorsque je reçois un e-mail ou SMS m'informant d'un problème, me demandant une mise à jour



d'informations : je ne fais rien à partir de ce message. Je me rends moi-même sur le site concerné en tapant son adresse, ou contacte un opérateur par téléphone

> je n'hésite pas à appeler la Police Municipale ou la Gendarmerie si j'ai un doute ; je signale immédiatement tout comportement suspect.

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous préparez à partir bientôt en vacances d'été ? Pensez à prendre quelques précautions pour assurer la sécurité de votre habitation et de vos biens.

À votre demande, la police municipale surveille votre domicile, votre commerce ou votre local industriel durant votre absence.

Pour en bénéficier, inscrivez-vous en ligne ou rendez-vous au service de police municipale ou sur le site web de la ville.

Quelques précautions à prendre avant de partir :

> Pensez à verrouiller vos

portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.

> Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture... Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

> En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets pendant la journée...

> Les policiers sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation d'un cambriolage.



Dans les coulisses du Gagnacais

Quatre numéros du Gagnacais, a minima, sont publiés tous les ans sur la commune. Nous tenions à vous expliquer dans ce numéro comment est conçu le journal communal, vous présenter les différentes étapes de sa conception à son édition.

> Etape 1 : Le recueil des sujets (2 à 3 semaines)

Les élus, les services de la ville et les associations sont consultés afin de recueillir toutes les propositions de sujets à intégrer dans le Gagnacais à paraître.

> Etape 2 : La préparation du sommaire du Gagnacais (1 à 2 semaines)

Une fois les sujets collectés, la Commission Communication se réunit afin de valider les sujets à traiter et les sujets récurrents suivants les numéros (budget au printemps, bilan de la rentrée scolaire en octobre par exemple). Dans chaque numéro du Gagnacais, nous retrouvons les mêmes rubriques afin d'avoir un fil conducteur commun représentant les domaines d'action de la commune et pour que nos lecteurs puissent se repérer plus facilement d'un numéro à l'autre.

> Etape 3 : L'écriture des articles du Gagnacais (2 semaines)

Les articles sont rédigés par les élus et les agents de la ville. Il est demandé aux associations des « articles clé en main » relus et amendés ponctuellement. Toutes les photos nécessaires à l'illustration du Gagnacais sont également collectées à cette étape ; des photos complémentaires sont parfois nécessaires. En parallèle, M. le Maire prépare son Edito.

> Etape 4 : Le Graphisme du Gagnacais (2 semaines)

Une fois les articles rédigés, les photos d'illustration collectées ; il est temps de « monter » le journal. La mise en page du journal est réalisée en interne, par notre chargée de communication sur un logiciel de PAO (Publication Assistée par Ordinateur). La première étape consiste à constituer la maquette du journal, c'est-à-dire voir comment pourront être

assemblés les différents articles dans un nombre défini de pages et avec une suite logique. De nombreux allers-retours entre la chargée de communication et la commission sont nécessaires pour cette étape d'assemblage.

C'est à cette étape également que se fait le choix de la photographie de Une, en lien avec un article phare du numéro ainsi que le choix des 3 articles à mettre à la Une.

> Etape 5 : La relecture du Gagnacais (2 à 3 jours)

Une fois l'ensemble du Gagnacais mis en page, vient la phase de relecture. Les élus et les agents de la ville sont invités à relire le numéro sur le fond (vérification du contenu des articles) et sur la forme (vérification de l'orthographe et de la syntaxe).

> Etape 6 : Le bouclage du Gagnacais (1 jour).

Une fois les corrections et ajustements de dernière minute intégrés, le Gagnacais est finalisé et envoyé à l'imprimeur.

> Etape 7 : La diffusion digitale et la promotion du Gagnacais.

Dès l'envoi du Gagnacais à l'imprimeur, le numéro est mis en ligne sur le site web de la ville, les réseaux et l'application CityAll.

> Etape 8 : L'impression du Gagnacais (1 semaine)

L'impression du journal est réalisée chez un imprimeur local. Une attention particulière est portée à la qualité du papier ; depuis de nombreuses années il est fait le choix d'une impression sur papier recyclé de haute qualité.

> Etape 9 : La distribution du Gagnacais dans les boîtes aux lettres des administrés



(2 semaines au maximum)

Le Gagnacais est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune par les élus de la ville. Des numéros sont également à disposition de l'accueil de la mairie.



Entre le moment où vous pouvez lire le Gagnacais et les premières étapes de sa préparation, ce sont quasiment 2 mois qui se sont écoulés ! Entre chaque numéro du Gagnacais, le Service communication réfléchit à des pistes d'améliorations, des sujets.

N'hésitez pas également à nous faire vos retours sur cette publication communale (communication.mairie@gagnac-sur-garonne.fr). Enfin, si vous ne recevez pas Le Gagnacais dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à revenir vers l'accueil de la mairie en indiquant votre adresse afin de comprendre pourquoi celui-ci n'a pas été distribué.

Le budget d'une commune est établi en prenant en compte les dépenses et les recettes, avec une section de fonctionnement et une section d'investissement.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT regroupe les dépenses et les recettes permettant d'entretenir et de créer des équipements publics sur la commune.

0 % d'augmentation des taux de fiscalité communale. Les bases locatives augmenteront en moyenne de 3,8 % sur 2024.

395 € de dette par habitant (contre 1 000 euros pour la moyenne nationale)

Capacité de désendettement :

< 2 ans (contre plus de 5 ans pour la moyenne nationale)

LE BUDGET 2024

Budget de la ville

Le budget 2024 de la ville s'élève à :



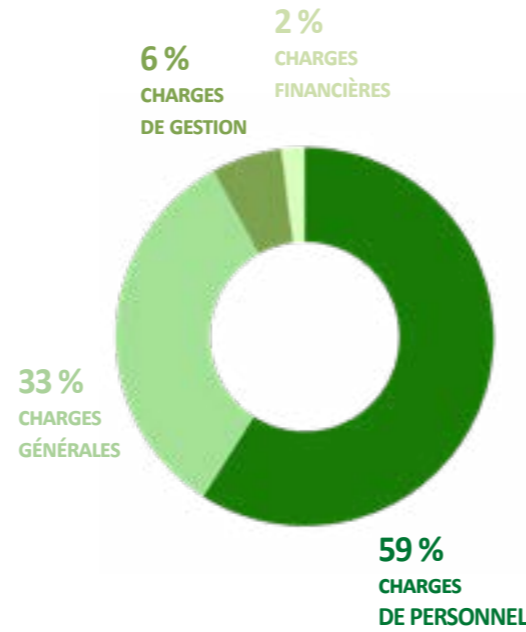
3 400 000 € pour le fonctionnement



2 150 000 € pour l'investissement

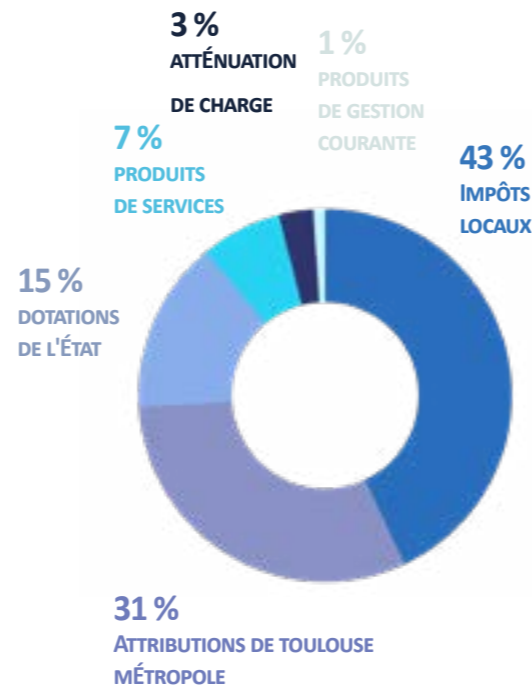
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement englobent toutes les dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale. Elles comprennent les charges de personnels, les dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien du mobilier urbain, approvisionnement en denrées alimentaires pour le restaurant scolaire,...), les charges de gestion (subventions aux associations, indemnités, contribution aux organismes de regroupement, versement au budget du CCAS), les charges financières (intérêts d'emprunts).



Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées en grande partie par l'épargne réalisée au fil du temps grâce aux excédents de fonctionnement. C'est avec ses économies réalisées années après années grâce à une gestion rigoureuse, que la commune peut assurer une part importante du financement de ses investissements en limitant le recours à l'emprunt.



- Cet autofinancement est complété par :
- Les subventions accordées par l'Etat, la CAF et le Conseil départemental, partenaires fidèles de notre commune
 - Une partie de la taxe d'aménagement payée par les pétitionnaires sur les autorisations d'urbanisme
 - Les emprunts auprès des banques
 - Les cessions de biens
 - Le remboursement de la TVA

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent les opérations d'équipement d'envergure permettant d'augmenter la valeur du patrimoine et de la commune, d'améliorer ou de maintenir en état de qualité les équipements municipaux ou créer de nouveaux équipements. Le remboursement du capital de la dette entre également dans les dépenses d'investissement. Tous les investissements programmés sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population, structurer la ville et anticiper son développement futur.

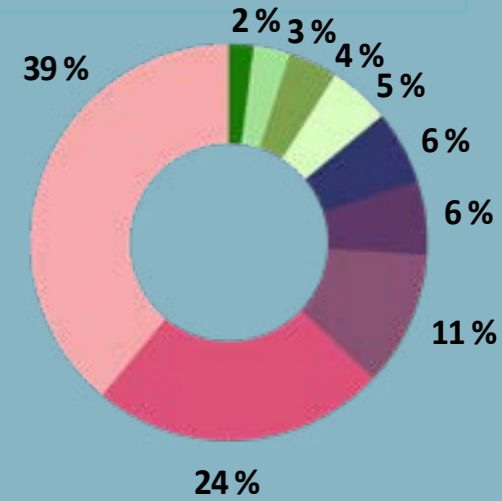
Les principaux investissements 2024 concernent :

- PROJET 01** Les travaux de l'Espace de Vie Sociale (56%)
- PROJET 02** La poursuite de la mise en œuvre de la vidéoprotection (9%)
- PROJET 03** L'achèvement des travaux du restaurant scolaire (9%)
- PROJET 04** L'entretien du patrimoine communal (6%)
- PROJET 05** Les études pour la rénovation de la Bibliothèque et du Centre d'Animation (5%)
- PROJET 06** L'acquisition de nouveaux matériels d'entretien (5%)
- PROJET 07** Les travaux de réparation consécutifs à la crue de 2022 (4%)
- PROJET 08** Les aménagements Place de la République (3%)
- PROJET 09** Les équipements numériques (2%)
- PROJET 10** La renouvellement de la signalétique urbaine et les décorations de Noël (1%)

LE BUDGET DU CCAS

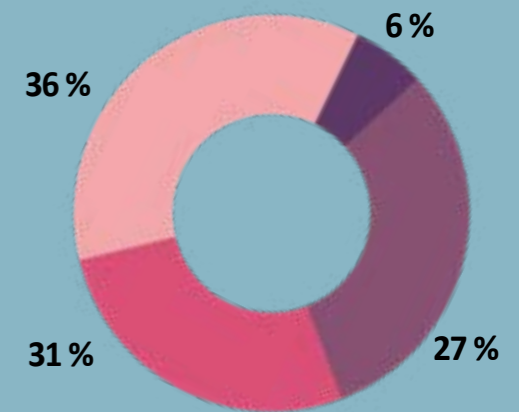
Le budget 2024 du CCAS est de **82 000 €**

Les dépenses de fonctionnement se répartissent ainsi :



- Voyage Séniors
- Animations Vie locale
- Secours d'Urgence
- Permis Jeunes
- Subventions associations
- Fournitures diverses
- Ateliers
- Services civiques
- Cotisations

Les recettes de fonctionnement se répartissent ainsi :



- Exédent reporté
- Dotations de la Mairie
- Prestations de Services (Voyage Séniors, repas des aînés, ateliers...)
- Dotations autres organisme



Tout savoir sur les jobs d'été

Travailler pour se payer ses vacances ou ses études est un objectif de beaucoup de jeunes, mais quelques points de vigilance sont nécessaires pour éviter les mauvais plans.

A partir de quel âge peut-on travailler ?

En France, on peut travailler dès l'âge de 16 ans mais, sauf cas particulier une autorisation doit être signée par un représentant légal. Dans certains cas, il

est possible de travailler à partir de 14 ans uniquement pendant les vacances scolaires. Entre 14 et 16 ans, les jeunes doivent disposer d'un repos continu d'une durée égale au moins à la durée des vacances (exemple, sur deux mois de vacances scolaires, seul un mois peut être travaillé pour les jeunes de 14 à 16 ans). Les moins de 18 ans ne peuvent pas travailler de nuit.

Quelle rémunération ?

Le jeune peut être embauché en CDD, en tant que saisonnier ou dans le cadre d'un contrat de travail temporaire, mais

forcément à durée déterminée. S'il a plus de 18 ans, sa rémunération est au moins égale au SMIC, les plus de 17 ans touchent 90% du SMIC, les moins de 17 ans, 80 %.

Quelles conditions de travail ?

Les jeunes embauchés sont soumis aux mêmes obligations que les autres salariés de l'entreprise.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr

www.1jeunes1solution.gouv.fr

Mini-atelier



Mercredi 10 avril, les enfants âgés de 3 à 6 ans ont exploré la nature et sont partis à la cueillette chez Midi Cueillette à Portet-sur-Garonne !



Agenda du RPE

> Jeudi 20 juin à partir de 15h45, le relais invite son public (enfants, assistantes maternelles et parents), la micro-crèche et le club de l'amitié pour sa fête annuelle de fin de saison sur le thème de « Faites de

la musique ! » Une surprise musicale et un goûter partagé seront offerts pour un moment de joie en ce 1er jour d'été !

> Jeudi 20 juin de 18h30 à 20h : Conférence proposée aux assistantes maternelles et animée par « Potenti'elles Formation » sur le thème de : « La relation parents/

professionnels ». Lieu : RPE.

> Lundi 1er juillet : Formation proposée aux assistantes maternelles et à toutes personnes qui le souhaitent sur le thème « Un nouveau regard sur l'enfance ». Lieu : RPE.

La semaine de la Petite Enfance

Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, du 18 au 24 mars dernier, « La jonglerie contée » proposée par votre bibliothécaire a réuni assistantes maternelles, enfants et parents pour écouter des histoires autour des arts circassiens, puis s'adonner à la discipline en toute liberté avec des foulards, des balles et autres accessoires du cirque !

Puis, c'est la « La compagnie Lugana » qui est venue proposer son spectacle « Petit Pataclak ». Les enfants du RPE, leurs parents et leurs assistantes maternelles ainsi que la micro-crèche, ont été captivés par ce moment musical décapant et décalé qui a fait pleurer... de rire ce public en joie !

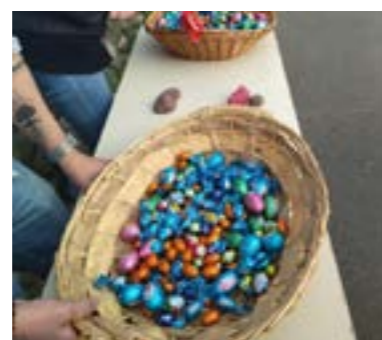
« La Chasse aux œufs »

Comme chaque année, le relais, conjointement avec le Club de l'amitié, a organisé une chasse aux œufs légendaire

! La micro-crèche était également de la partie, les enfants avec leur panier devaient retrouver les œufs cachés par le relais et la micro crèche dans le jardin. Puis après cette chasse fructueuse, le club a offert des œufs et des lapins en chocolat ainsi que des biscuits gourmands pour le plus grand plaisir des petits et des grands... Même les familles du RPE se sont jointes à l'après-midi !



Chasse aux œufs au RPE



Les œufs récoltés



Le spectacle Pataclak

Affaires scolaires



Actions solidaires du CMJ

Après l'opération nettoyage du village lancée en février dernier, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont souhaité lancer une action solidaire en faveur des animaux. Ils se sont rapprochés de l'association « Agir pour les animaux » afin de mettre en place leur projet. La première action réalisée en soutien à cette association a été une collecte au Super U de la ville.

Le Conseil Municipal des Enfants a également porté main forte pour cette opération. La générosité des clients, l'engouement des enfants et des jeunes pour la cause animale a permis de récolter une quinzaine de caddies de nourriture pour les animaux, de jouets ou de produits de nettoyage.

Un cinéma plein air au profit de l'association sera organisé le 11 juillet prochain.



Les dons récoltés pour l'association Agir pour les animaux

Actions du CME



Les jeunes élus du CME poursuivent leurs actions auprès des aînés en se rendant chaque mercredi après-midi précédant les vacances scolaires à la Clinique des Minimes afin de faire un loto avec les résidents et partager un goûter. Ces après-midis, prisées par les enfants et les résidents de la Clinique, sont toujours très attendues et constituent un moment d'échanges intergénérationnels.

Dans la continuité de la participation au prix littéraire « Egalité Filles-Garçons », les enfants du CME travaillent sur le réaménagement de la cour de l'école élémentaire en proposant des alternatives pour une meilleure appropriation de l'espace par chacun : espaces pour les jeux de ballons, espaces calme pour se reposer ou lire etc.



Loto entre les résidents et le CME

Séance motricité

Une fois par mois, le relais propose des séances de motricité aux enfants et aux assistantes maternelles de la ville, sous l'égide de Rémy notre éducateur sportif créatif et chaleureux !



Séance de motricité avec les plus petits

Événement



Séjours

Cet été, le CAJ et le Centre d'Animation du Chêne Vert proposent plusieurs séjours : les minis camps maternelles (Moyenne Section et Grande Section), le séjour élémentaire (à partir du CE1) ainsi que le séjour CAJ.



SÉJOUR ÉLÉMENTAIRE & CAJ MINI CAMP MATERNELLE ÉTÉ 2024		CENTRE ANIMATION CHÊNE VERT	
TARIF DES TARIFS MATERNELLE : TARIF : COÛT PARTICIPATION FAMILIAL PRIX SEJOUR			
1	0 à 400€	300€	1500€
2	401 à 700€	400€	2000€
3	701 à 1000€	500€	2500€
4	1001 à 1500€	600€	3000€
5	1501 à 2000€	700€	3500€
6	2001 à 2500€	800€	4000€
TARIF DES TARIFS ÉLÉMENTAIRE : TARIF : COÛT PARTICIPATION FAMILIAL PRIX SEJOUR			
1	0 à 400€	300€	1500€
2	401 à 700€	400€	2000€
3	701 à 1000€	500€	2500€
4	1001 à 1500€	600€	3000€
5	1501 à 2000€	700€	3500€
6	2001 à 2500€	800€	4000€
TARIF DES TARIFS CAJ : TARIF : COÛT PARTICIPATION FAMILIAL PRIX SEJOUR			
1	0 à 400€	300€	1500€
2	401 à 700€	400€	2000€
3	701 à 1000€	500€	2500€
4	1001 à 1500€	600€	3000€
5	1501 à 2000€	700€	3500€
6	2001 à 2500€	800€	4000€

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un document rédigé par le directeur d'école et l'équipe enseignante pour être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur (diffusion de produits toxiques suite à un accident de la route par exemple). En effet, les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) peuvent être confrontés à des situations susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. Les plans particuliers de mise en sûreté doivent permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Depuis avril 2017, la distinction de deux PPMS est imposée : le premier est consacré aux risques majeurs naturels ou industriels et le second est consacré aux menaces d'attentat-intrusion.

Les écoles maternelle et élémentaire ont souhaité cette année organiser l'exercice « inondation et crue soudaine ». Pour ce type d'exercice, le premier étage de la mairie sert de lieu de rassemblement.



Fête du Centre

L'équipe du Centre d'Animation du Chêne Vert donne rendez-vous aux enfants et à leurs familles le vendredi 14 Juin pour la Fête du Centre, placée sous le signe des années 80 à 2000 !

Diverses animations sont prévues tout au long de la soirée ainsi qu'une buvette tenue par l'Association des Parents d'Elèves et des stands de restauration rapide.



Semaine Olympique

Du 2 au 6 avril, la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) a été l'occasion pour les enfants de Gagnac de participer au Marathon de l'école élémentaire !

Au programme de ce jeudi 4 avril : échauffement avec la chorégraphie officielle des J.O de Paris 2024 et 800 mètres parcourus par chaque enfant pour boucler les 42,195 km du Marathon !

Un grand bravo à tous les enfants et un grand merci aux enseignantes et aux enseignants de l'école pour l'organisation ainsi qu'aux bénévoles et accompagnants



Chorégraphie officielle des Jeux Olympiques de Paris 2024

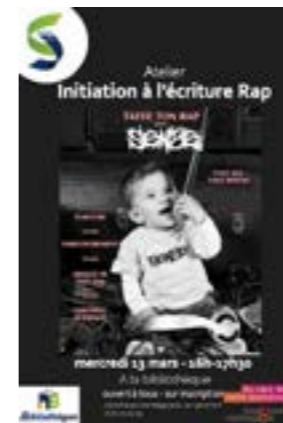
Culture

Retour sur les derniers événements à la bibliothèque



Un hiver poétique

A la bibliothèque, la fin de l'hiver était placée sous le signe de la poésie avec une lecture par les étudiants de l'université Jean Jaurès et un atelier Rap au cours duquel les participantes et participants ont pu composer leur propre texte. Merci à Sébastien du collectif AlphaB et à Lydie Parisse, professeure à l'université Jean Jaurès, pour ces moments de poésie et de partage.



Focus sur les droits des filles et des femmes

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, vous avez pu découvrir l'exposition Matilda prêtée par le Quai des Savoirs. On y découvrait les portraits de huit femmes scientifiques oubliées de l'histoire, leurs travaux ayant été attribués à leurs collègues masculins. Toujours dans la thématique de l'égalité des droits, huit enfants de l'ALAE ont participé au prix littéraire « Egalité filles-garçons » organisé par Toulouse Métropole. Le grand prix a été attribué à Tous pour une, un roman de Nancy Guilbert sur le partage de la cour de récréation.



Au cours de cet atelier littéraire, les enfants ont également réalisé une frise chronologique des droits des femmes, exposée en ce moment à la bibliothèque.

Les prochains événements à la bibliothèque

Murder Party « Iris noir »

Le 7 juin à 19h

Parents et ados sont invités à participer à ce jeu de rôle sur le modèle du Cluedo, qui aura pour thème l'usage des réseaux sociaux. Le jeu sera suivi d'un débat sur le cyberharcèlement et l'usage des écrans, animé par Agnès Philippeau, étudiante en philosophie et stagiaire à la bibliothèque. On terminera la soirée par un repas partagé. Au menu : pizzas !

Festival Partir en livre

Du 16 juin au 21 juillet

Partir en livre fête ses 10 ans cette année ! Le festival national du livre pour la jeunesse, organisé par le Centre national du livre rassemble aujourd'hui plus de 250 000 enfants, adolescents et parents chaque été autour du plaisir de lire. Ateliers, jeux, spectacles et rencontres avec les auteurs donnent vie au livre et à la lecture dans les bibliothèques, les librairies, dans les colonies de vacances et les centres de loisirs, à la plage etc...À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les 10 ans de Partir en Livre auront pour thème « sports et jeux ». « Lisez, bougez ! » sera donc le mot d'ordre de cette dixième édition de Partir en Livre ! Depuis plusieurs années, la bibliothèque donne rendez-vous aux jeunes Gagnacais pour différentes animations en lien avec cet événement national.

Atelier sérigraphie

Le mercredi 19 juin de 14h à 17h

Venez découvrir une fabuleuse technique d'impression artisanale avec le collectif Frissons et Hanneton ! Au cours de cet atelier, vous réaliserez un livret de 8 pages ainsi qu'une série de cartes postales. Autour d'une thématique commune « Sports et Jeux » et grâce au matériel graphique fourni et présent sur place, vous composerez votre visuel par le biais du dessin, du décalquage, du découpage et du collage, puis vous fabriquerez un pochoir qui vous permettra de l'imprimer sur différents supports. À partir de 8 ans. Sur inscription.

Fabrique ton memory du bout des doigts

Mercredi 19 juin de 15h à 17h

Dans cet atelier, tu fabriquera ton memory en créant des couples d'animaux à partir de peinture à doigts. Tu verras que rien qu'avec le bout de ton index, tu peux peindre des chats, des poules, et même des T-rex ! Un atelier animé par Sonia, bénévole à la bibliothèque. A partir de 3 ans. Sur inscription.

Escale circassienne

Vendredi 21 juin, de 16h à 18h

Jongleur, acrobate ou équilibriste : quel genre de circassien êtes-vous ? Pour le savoir, venez découvrir les différentes techniques du cirque avec l'association Par Haz'Art. Comme l'année dernière, cette initiation aux arts du cirque est ouverte à toutes et tous, le cirque inclusif et adapté étant au cœur du travail de Par Haz'Art. En parallèle de l'animation, une sélection de livres abordant le cirque inclusif sera à votre disposition. Place de la République (marché). Tout public. Accès libre.

Jeu de l'oie géant

Vendredi 21 juin, de 16h30 à 18h30

À chaque coup de dé, une histoire ! Dans cet atelier, les enfants mêleront le célèbre jeu de l'oie en grandeur nature et la lecture d'histoires sur le thème des sports et des jeux. Venez découvrir cette rencontre originale entre jeu de société et lecture ! La lecture et l'animation seront assurées par Pascale Marty, de l'association Lire et faire lire, Anthony Gex, animateur de vie locale et Juliette, votre bibliothécaire. Place de la République. À partir de 3 ans. Accès libre.

Fabrique ton livre à la manière de Claude Ponti

Mercredi 26 juin 2024, de 14h à 17h

Plonge dans l'univers de Claude Ponti pour fabriquer ton album perso à toi et à personne d'autre ! Durant cette activité, les enfants réaliseront leur propre livre à partir de jeux d'écriture et d'illustration imaginés par Claude Ponti. On y croiera des poussins, des Ourouboulouks, des monstres effroyables et autres personnages emblématiques de l'œuvre de ce grand auteur. Et surtout, on se rigolera beaucoup ! Une activité animée par Léon Grandvoinet, étudiant à l'ENS de Lyon et stagiaire à la bibliothèque. Bibliothèque. À partir de 6 ans. Accès libre.



Les coups de coeur de votre bibliothécaire

Adulte

Mangeuses. Histoire de celles qui dévorent, savourent ou se privent à l'excès

Un essai de Lauren Malka

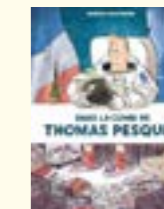
Dans ce récit-enquête parsemé d'anecdotes culinaires, historiques ou culturelles, Lauren Malka fait l'histoire des relations parfois complexes que les femmes entretiennent à la nourriture. Elle montre que si l'on date souvent les troubles alimentaires féminins des années 1970, l'injonction pour les femmes à s'entourer de nourriture sans manger est bien plus ancienne. Ce livre tente de comprendre pourquoi l'appétit des femmes est parfois dérégulé, et invite à percevoir la gourmandise comme un lien à la convivialité, aux origines, une joyeuse créativité des parfums et des couleurs.

Enfants

Est-ce que tu as faim ? Une recette d'amour

Un album de Grace Ly et Mélody Ung.

Comme tous les mercredis, Anna-Yi passe la journée avec Grand-mère et mange un délicieux repas à midi. Mais aujourd'hui, ce sera un menu spécial car Anna-Yi fête ses six ans ! Grand-mère lui réserve même une surprise... « Est-ce que tu as faim ? », c'est la première question que pose toujours Grand-mère à Anna-Yi. C'est sa manière à elle de dire « Je t'aime ». Dans cette histoire imaginée par Grace Ly, la petite-fille réalise pour la première fois que sa grand-mère fait plein de choses à sa manière.



Le coup de coeur de Léon, stagiaire à la bibliothèque

Dans la combi de Thomas Pesquet

Une BD de Marion Montaigne

L'espace, les astronautes, j'avoue, depuis que j'ai grandi, ça ne me parle plus trop. Pour moi, c'était une sorte de boy's club inaccessible. Pas sûr que cette BD ait complètement changé mon opinion à ce sujet, en revanche, elle a rallumé quelques étoiles dans le fond diffus cosmique de mes rétines d'enfant, à me refaire me dire que l'espace, les astronautes, c'est quand même fascinant.

Marion Montaigne (l'autrice des « Tu mourras moins bête », adaptés en série animée par Arte depuis 2016) dépeint avec un humour toujours au poil le processus de recrutement, de formation, puis le quotidien spatial d'un astronaute (notre cher Pesquet national), en ne faisant l'impasse sur aucune question.

Vous voulez savoir quel genre d'épreuves sadiques doivent passer les candidats au précieux poste ? Comment ça se passe si quelqu'un meurt (pas de chance) sur la station spatiale internationale ? Mais comment donc on se débrouille pour gérer la grosse commission en impesanteur ?

Vous aurez les réponses à toutes ces questions – et plus encore, même ce que vous préféreriez ne pas savoir – dans cet album, où le fendage de poire côtoie l'étonnement scientifique à tout instant.

Vive le grand Youri Gagarine !



Les coups de coeur des lecteurs !

Le coup de coeur de Naoé Chabanne :

Une enfance en nORd de Marion Cuerq (Marabout)

« Un ouvrage pour penser les droits des enfants d'un point de vue sociétal qui donne envie de changer de norme et de se placer à hauteur d'enfant ».



À compter de septembre, la bibliothèque va prendre place au 32 rue de la Gravette (dans les locaux de l'ancien cabinet médical). Ce déplacement temporaire de la bibliothèque est opéré afin de laisser les locaux occupés actuellement pour les activités du Centre d'Animation, préparer le projet de rénovation et permettre une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Espace de Vie Sociale (EVS)

Les travaux du bâtiment du futur Espace de Vie Sociale ont commencé !

En attendant l'ouverture de cet espace, le réseau d'habitants bénévoles du village commence à se regrouper pour construire le projet d'ouverture. En effet,

bien que la mairie ait obtenu un agrément de la CAF pour une durée de 2 ans, c'est une association, garante de la dynamique participative, qui prendra l'administration de l'EVS. Au bout de l'allée des Cèdres, au cœur du village, les travaux ont commencé, pour une durée d'environ un an. Au cours de l'année 2025,

l'association porteuse de l'EVS s'implantera dans son bâtiment, en vue d'être autonome en 2026 avec un nouvel agrément pour 4 ans. Les habitants intéressés par le projet, constitués en réseau, ont pu se rendre à l'EVS de Castanet mardi 23 avril. Neuf gagnacais sont venus jusqu'à l'EVS de Castanet, en minibus. Le but était d'observer

son fonctionnement et de mieux comprendre les enjeux. Les échanges avec l'équipe ont été très riches ; force est de constater qu'un EVS est unique car c'est un lieu de vie géré avec les habitants... et chaque commune possède ses propres caractéristiques auquel le projet de notre EVS répondra.

Les prochains événements

Atelier peinture



en collaboration avec le Relais Petite Enfance de la commune et les assistantes maternelles, s'est déroulée une animation pour toute la famille ! il s'agissait d'un atelier peinture...

Mais pas n'importe comment, il s'agissait d'un atelier, pour les enfants et les adultes, sans aucune consigne, il fallait juste laisser son imagination parler... c'est à la façon d'Arno Stern, un chercheur et pédagogue qui aura bientôt 100 ans. Il est l'inventeur du «Closlieu» et de la «table-palette», fidèlement reproduit pour cette occasion.

De belles peintures ont été créées !

Toujours en attendant l'ouverture de l'EVS, les animations « hors les murs » se poursuivent...

Le terme «Hors les murs», c'est parce que c'est une animation de l'Espace de Vie Sociale, et comme le bâtiment du futur EVS est en chantier, les animations se font à l'extérieur.

C'est ainsi que le vendredi 24 mai, sur la place du village, en même temps que le marché,

Visite à l'EVS de Castanet



Qui veut gagner le million ?

Avec le club de l'amitié !

Mardi 11 juin 2024 venez participez, comme si vous y étiez à Qui veut gagner le million ?

À partir de 60 ans et pour les bénévoles de l'EVS.

À partir de 14h30, Salle SAVAGNAC, parc de la Gravette.

Si vous souhaitez vous investir ou être informé dans la vie locale de la commune, n'hésitez pas à rejoindre le réseau des habitants auprès d'Anthony GEX, vielocale.mairie@gagnac-sur-garonne.fr et 0562229350

Valky

15 jours de répit pour vingt jeunes de Valky

Huit communes du Nord-Toulousain (Fenuillet, Fonbeauzard, Gagnac, Gratentour, Lespinasse, Saint Alban, Seilh et Saint-Jory) ont créé l'Alliance Territoriale de Solidarité avec Valky pour répondre solidairement à la demande de la ville de Valky, en Ukraine. Les huit communes ont constitué ensemble un espace territorial équivalant à celui de Valky (environ 30 000 habitants), qui permet d'organiser la solidarité à une échelle opérationnelle et sur des objectifs concrets. Nos différentes éditions du Gagnacais ont relaté les actions menées auprès de ce territoire de Valky et les résultats concrets obtenus (rénovation d'un gymnase, dons de matériel informatique,...).

Aujourd'hui, une nouvelle opération est en cours de mise en œuvre alors que le secteur de Valky et de Kharkiv survit difficilement sous une avalanche quotidienne de missiles et de drones. Les Communes de l'Alliance solidaire du Nord Toulousain ont ainsi décidé d'offrir aux enfants de Valky quelques jours de répit et un séjour en France à l'occasion des congés scolaires de Toussaint. Ils seront hébergés du 19 au 28 octobre prochain dans des familles volontaires de nos huit communes de l'Alliance. Ce sera pour eux leur premier grand voyage avec 6 jours de bus aller-retour à travers l'Ukraine, la Pologne, l'Allemagne et la France. Des activités culturelles et de loisirs leur seront proposées par les ALAE de Gagnac, Fenuillet, Fonbeauzard, Gratentour et Lespinasse tous les jours de cette semaine chez nous.

Pour préparer ce voyage, les enfants de Valky ont participé à deux concours de dessins intitulés pour l'un « La guerre dans les yeux des enfants » et l'autre « Comment vois-tu la France ? ». Ces dessins seront imprimés sur de grandes planches et seront exposés tout l'été en divers endroits, dans chacune de nos huit communes.

De plus, depuis le début de mai, sont régulièrement organisés, dans le cadre de l'ALAE, de petits groupes d'échanges vidéo entre nos enfants et des enfants de Valky, ceci afin de faire peu à peu connaissance.



Il ne nous reste plus qu'à obtenir les autorisations administratives, organiser ce long voyage et, surtout, trouver quelques familles volontaires pour accueillir chacune un ou deux enfants âgés de 10 à 14 ans ou bien un de leurs accompagnants adultes. Nul doute que votre générosité permettra de réussir tous ensemble cet accueil solidaire, qui

est vital pour tous ces enfants. Pour la commune de Gagnac, nous recherchons deux familles pour accueillir 2 enfants Ukrainiens pendant 8 jours !

Quelques conditions pour les familles souhaitant accueillir des enfants :

-> l'hébergement en familles accueillantes volontaires sera privilégié pour que des liens puissent s'établir entre les enfants et familles des deux pays.

-> chaque commune s'estime en capacité de mobiliser une ou deux familles pouvant chacune accueillir 2 enfants ukrainiens (afin que ceux-ci ne se retrouvent pas isolés du fait de la langue).

-> si possible des familles ayant des enfants du même âge (entre 10 et 15 ans).

Si vous êtes intéressés pour accueillir deux enfants, n'hésitez pas à joindre l'accueil de la Mairie.





Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes l'avait promis, cette année il y aura une Fête foraine à Gagnac !

Le site de Campistron a été choisi pour des raisons de sécurité d'abord (espace entièrement piéton, fermé), mais aussi pour la proximité avec la Gèze où sera tiré le feu d'artifice le vendredi et les installations sportives de Campistron.

Le programme concocté par les membres du Comité devrait ravir tout le monde, du plus jeune au plus ancien des Gagnacais !

La fête débutera dès le vendredi 28 juin, avec une soirée DJ animée par Croc Night, des foodtrucks et un feu

d'artifice tiré depuis la Gèze.

Le samedi 29, différentes activités seront proposées tout au long de la journée : Concours de pêche aux Lacs des Millières, Tournoi de sixte de football, initiation au rugby flag. La soirée débutera par un apéritif offert par la municipalité, puis un repas basque (sur inscription) et une soirée DJ animée par Pronight (avec show laser et cadeaux).

Dimanche 30 juin, une exposition de voitures et motos anciennes d'exception est prévue, un dépôt de gerbe aux monuments aux morts, puis un apéritif offert par le Comité des Fêtes. Un concours de pétanque en doublette est programmé l'après-midi.



Don du Sang



La collecte de sang qui s'est déroulée le 10 Avril dernier, de 14 à 19h à l'Espace Garonne, a rencontré un véritable succès, avec un nombre de participants de plus en plus important. L'association pour le Don du sang bénévoles du 31150 est ravie car de plus en plus de Gagnacaises et Gagnacais deviennent des fidèles de ces rendez-vous. L'association tient à remercier chaleureusement la municipalité pour son implication dans le déroulement et l'organisation de cette journée.

Arts sur Couleur et Photo



Les sections Art sur Couleur et Photo exposeront leurs œuvres et photographies, le samedi 1er et le dimanche 2 juin à la salle Florent Duval. La visite commencera dès 14 heures le samedi, jusqu'à 19 heures.

Le dimanche, les sections seront présentes de 10 heures à 18 heures. Le vernissage quant à lui, est prévu le samedi à 18h30.

Les membres des deux sections seront présentes pour vous accueillir et vous fournir quelques explications sur les œuvres exposées.



Bonsai



Cinq clubs de la région toulousaine ont été réunis pour la première fois de leur histoire, pour partager leur passion, échanger leurs pratiques et avis, ou simplement pour faire connaissance.

Venus de la région toulousaine des départements voisins, mais aussi de Montpellier, Pau ou Bordeaux, les passionnés ont pu admirer une soixantaine d'arbres, feuillus et conifères témoignant du dynamisme des différents clubs présents.

Autour du club de Gagnac (Bonsai Club Toulousain), club organisateur de la manifestation, étaient rassemblés les clubs de l'Union (Bonsai club Unionnais), de Toulouse (Toulouse Bonsai), de Pompertuzat

(Bonsai Club du Lauragais) et Midi Pyrénées Bonsai de Lavernose.

Olivier Barreau, professionnel, dont la renommée dépasse nos frontières, a procédé le samedi à une démonstration de mise en forme d'un sujet prélevé. Il a le dimanche exposé sa grande expérience de la culture des pins.

Les exposants ont pu apprécier l'accueil qui leur avait été préparé et la qualité de la mise en exposition. Les passionnés, membres ou non de club, ont noté avec satisfaction la qualité des arbres présentés. Les visiteurs néophytes ont pu découvrir avec plaisir cette discipline.



Chasse



Cette année, l'ensemble du bureau de l'ACCA de Gagnac devait être renouvelé dans un contexte agité. La forte mobilisation le jour de l'assemblée générale (42 présents sur 72) est venue apporter son soutien au conseil d'administration en place.

Fort de cette élection à l'unanimité, Jean-Jacques LAUZET, président de l'ACCA, a présenté les objectifs de la saison prochaine : prix des cartes 110€ pour les résidents 150€ pour les extérieurs, pas de nouvelles cartes pour la saison prochaine. Les règles de l'ACCA de Gagnac sont strictes : tolérance zéro pour les infractions de chasse, interdiction de porter de l'alcool à la cabane. Une équipe pour chasser le sanglier va être mise en place et il y aura des battues avec les communes limitrophes St Jory et Seilh. et bien sur les travaux d'été pour entretenir le territoire. Tous les utilisateurs du site (cavaliers, marcheurs, cyclistes...) peuvent participer les matinées de travaux se terminent par une grillade offerte par la chasse. Seront également mis en place de nouveaux miradors pour plus de sécurité.

Le président a remercié la mairie, les agriculteurs, les chasseurs et les sponsors pour leur implication permanente auprès de l'ACCA. La journée s'est terminée par un apéritif dinatoire.

La composition du nouveau bureau est la suivante : Jean-Jacques LAUZET (Président), Marc MOINE (Vice-président), Christophe MEJEAN (Trésorier), Valério ANDRE (Secrétaire) Alain BOULARD, Irène SATGE, Jérôme GOMEZ, Bruno FERREIRA, Felix FAUREL (Membres actifs).

Contact : 0670505447



Club de l'Amitié



Depuis le début de l'année, le club a organisé une sortie au Cabaret Vénus avec un repas et un spectacle (29 février). Ces sorties régulières sont complétées par un loto mensuel et des activités régulières. Le jeudi 28 Mars, le Club a accueilli les Enfants du RPE et de la micro-crèche pour une chasse aux œufs de Pâques

suivi d'un goûter. Les enfants et les adhérents du Club sont ravis de ces échanges intergénérationnels.

La prochaine sortie est prévue le 30 Mai, à Terra Vinéa (Narbonne) puis Port Leucate.

Le 20 juin sera organisé une nouvelle après-midi intergénérationnelle avec les enfants du RPE et de la micro-crèche. Le repas de l'Amitié se

tiendra le 27 juin.

N'hésitez pas à rejoindre le Club si vous souhaitez passer de bons moments chaleureux. Les rencontres se tiennent les mardis et jeudis après-midi, de 14h30 à 17h30, Salle Savagnac.

Contact : 06 75 66 31 84



Gagnac en chœur

En ce début d'année la chorale, "Gagnac en Chœur" s'est produite trois fois en concert, le vendredi 26 Janvier à Fenouillet, le Samedi 4 Avril à Cépet et le samedi 4 Mai, à Giscaro.

Le samedi 8 juin, à l'occasion du 9° Festichœur's, Gagnac en Chœur présentera son nouveau programme.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à rejoindre la chorale, vous pouvez venir faire des essais avant de rejoindre le Chœur si vous le souhaitez.

Contact : 06 75 66 31 84



Musique



Comme chaque année, l'école de Musique de Gagnac "Les Ateliers du Live" proposera son spectacle de fin d'année des élèves, à l'Espace Garonne, le samedi 15 juin.

Un vrai concert sur scène, avec de la musique amplifiée, des lumières, bref, une vraie opportunité pour les élèves de

se produire dans des conditions de live, accompagnés par leurs professeurs. Cette année le thème sera Pop Vs Rock !

Ouverture des portes : 19h.

Restauration sur place possible

Vous hésitez à vous inscrire pour l'année prochaine, ou n'osez pas vous lancer dans l'apprentissage de la musique,

venez voir que tout est réalisable quand on en a envie, et qu'il n'y a pas d'âge pour commencer la pratique d'un instrument.

Pour en savoir plus : <https://www.musiquegagnac.com/>

Temps Danse



Cette saison se clôturera les 21 et 22 juin lors du gala sur le thème « Contes et légendes ». Les 150 danseurs de la section sont fins prêts pour cet événement !

Les inscriptions pour la rentrée seront ouvertes dès cet été.

Contacts : Facebook « ASCG temps'danse gagnac »



Tennis



Des vacances d'avril compétitives au Tennis Club de Gagnac

Durant les vacances de printemps, le tennis club de Gagnac a accueilli des jeunes de toute la région à l'occasion de plusieurs tournois open. Au total 103 jeunes, de 11 à 18 ans, se sont affrontés sur les courts gagnacais ! Le club tient à féliciter tous les jeunes du club qui se sont particulièrement illustrés :

•Maxime SUPERVILLE : finaliste en 11/12 ans et vainqueur en 13/14ans.

•Jules RIVIERE : finaliste en 15/16 ans.

•Marin SALGUES : vainqueur en 13/14ans et en 15/16 ans.

•Lucas GRANIER : finaliste en 17/18 ans.

•Tom PADRINO : vainqueur en 17/18 ans.

La fin d'année sera également placée sous le signe de la compétition avec un tournoi adulte du 23 juin au 7 juillet.

Cette année le Tennis Club propose une tombola afin de financer ses activités ! Vous pouvez acheter des tickets chez « Madame Tulipe » son partenaire ! Le

tirage au sort aura lieu le 22 juin lors de l'assemblée générale du club !



Théâtre



Le théâtre du Chêne Vert propose une après-midi théâtre, le dimanche 2 Juin. Au cours de la première partie,

les enfants joueront une pièce écrite par leurs soins « Il faut sauver Mamie » et ensuite un spectacle de magie à clôturé l'après-midi.

TOULOUSE MÉTROPOLE

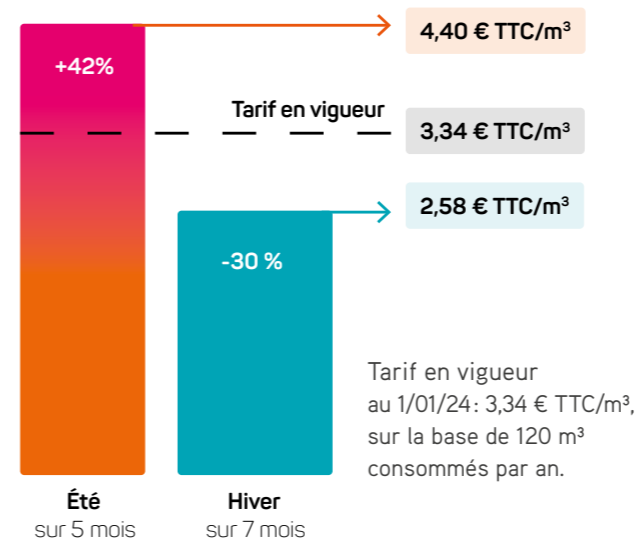
1^{er} juin 2024 : une nouvelle tarification de l'eau

Pourquoi faire ?

Chaque été, l'eau de la Garonne* se fait plus rare, rendant d'autant plus nécessaires les économies d'eau en cette période. Pour accélérer la prise de conscience des usagers, particuliers comme professionnels, et encourager les changements de pratique, Toulouse Métropole met en place la tarification saisonnière, qui récompense les efforts d'économie d'eau réalisés à la période où la Garonne* est la plus basse.

Comment ça marche ?

Pendant les 5 mois où l'eau est la plus rare (du 1^{er} juin au 31 octobre), son coût sera majoré (+ 42%), tandis que son prix baissera (-30%) le reste de l'année. Sans effort particulier pour réduire sa consommation, un usager qui consommera le même volume d'eau toute l'année paiera la même facture, tandis qu'un foyer consommant plus d'eau l'été que le reste de l'année verra sa facture augmenter. Objectif : l'inciter à plus de sobriété.



+42%**
5 mois de l'année, de juin à octobre, période d'étiage où la ressource est plus rare : augmentation du tarif en vigueur, soit 4,40 € TTC/m³.

-30%**
7 mois de l'année, de novembre à mai, période où la ressource est disponible : baisse du tarif en vigueur, soit 2,58 € TTC/m³.

Une mesure incitative et solidaire

Cette tarification invite à changer les comportements, notamment l'été (arrosage de jardins, remplissage de piscines), et a des conséquences très limitées pour les consommations de base des ménages (hygiène, cuisine). Par ailleurs, Toulouse Métropole renforce l'accompagnement des plus précaires en portant son versement annuel au Fonds de Solidarité Logement (FSL) à 190 000 €. Cette augmentation permettra d'aider un plus grand nombre de familles à payer leurs factures d'eau et d'assainissement.



Comment réduire et maîtriser sa consommation d'eau ?

Réduire et maîtriser sa consommation d'eau c'est possible, à condition d'adopter les bons réflexes :

J'évalue ma consommation pour identifier où je peux faire des économies

Il est bon de savoir que prendre une douche ou un bain revient à consommer 60 à 200 litres ; tirer la chasse d'eau consomme 3 à 6 litres ; faire tourner son lave-vaisselle consomme 12 à 16 litres etc.

J'adopte les bons réflexes pour économiser l'eau

- En chassant les fuites d'eau, en prenant une douche plutôt qu'un bain, en arrosant son jardin tôt le matin ou tard le soir etc.
- Par la demande d'une ÉcoBox, kit d'économie d'eau mis gratuitement à disposition des foyers métropolitains qui permet aux bénéficiaires de réduire jusqu'à 30% leur consommation d'eau.

Pour plus d'informations sur la tarification saisonnière, les écogestes et l'obtention d'une ÉcoBox, rendez-vous sur eaudetoulousemetropole.fr



**Au cœur de
votre quotidien**

**toulouse
métropole**

* ainsi que les autres ressources qui alimentent notre territoire. Pour savoir d'où provient l'eau de votre commune, rendez-vous sur eaudetoulousemetropole.fr

** La baisse et la hausse de tarif ne s'appliquent pas à l'abonnement ni aux redevances d'organismes publics.



AGENDA



DATES	HORAIRE	RENDEZ-VOUS	LIEU
01 juin	14h à 19h	Exposition organisée par les sections Arts sur couleurs et Photo	Salle Florent Duval
02 juin	10h à 18h	Exposition organisée par les sections Arts sur couleurs et Photo	Salle Florent Duval
02 juin	15h	Représentation théâtrale par les enfants de la troupe du Chêne Vert	Espace Garonne
07 juin	19h	Murder Party	Bibliothèque
08 juin	20h30	9ème Festichoeurs organisé par Gagnac en Choeur	Espace Garonne
09 juin	8h à 18h	Élections européennes, ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h	Hôtel de Ville
11 juin	14h30	Animation "Qui veut gagner le million ?" organisée par l'EVS	Salle Savagnac
14 juin	18h30	Fête du Centre d'Animation	Centre
15 juin	19h	Concert de l'École de musique	Espace Garonne
19 juin	14h à 17h	Atelier sérigraphie (Festival Partir en Livre)	Bibliothèque
19 juin	15h à 17h	Fabrique ton memory du bout des doigts (Festival Partir en Livre)	Bibliothèque
20 juin	15h45	Spectacle "Faites de la musique"	RPE
20 juin	18h30	Conférence pour les assistantes maternelles	RPE
21 juin	16h à 18h	Escale circassienne et Jeu de l'Oie géant (Festival Partir en Livre)	Place de la République
26 juin	14h à 17h	Fabrique ton livre à la manière de Claude Ponti (Festival Partir en Livre)	Bibliothèque
27 juin		Cérémonie passage en 6ème et CP	École
28 au 30 juin		Fête locale de Gagnac	Site Campistron
01 juillet		Formation pour les assistantes maternelles	RPE
06 juillet		Festival Cirquons !	Salle Astria
08 au 12 juillet		Stage de cirque	Salle Astria
11 juillet		Cinéma plein air organisé par le CMJ	Boulodrome
13 juillet		Fête nationale	Lac du Bocage

